

Mai  
2024

# Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



LA BIODIVERSITÉ  
L'AFFAIRE DE TOUS



ACTUALITES MUNICIPALES

La biodiversité

Le PLUi

CULTURE

Concert : Malo chante Brassens

Exposition : Instantanés d'amitiés

SPORTS LOISIRS ET CULTURE

La Fête des courses



Explosion de couleurs pour le final de la 3<sup>e</sup> édition d'Yfficolor organisée par l'Amicale Laique, le 14 avril. Des courses à pied, de la marche, jalonnées de jets de poudre colorée entre le complexe sportif, l'étang des Jearnottes et le Fil de l'Eau ont donné le sourire aux familles et bénévoles. Une matinée ludique et joyeuse en famille. A noter que la poudre est composée d'amidon de maïs et de colorants alimentaires et ne détériore ni les vêtements ni la planète !



Des ombrières ont été posées sur les aires de co-voiturage d'Yffiniac-Saint-René au bord de la RN12. Equipées de panneaux photovoltaïques, elles vont permettre l'alimentation de 100 logements. Leur inauguration s'est déroulée le 4 avril.



André s'est fait remettre un des six paniers garnis offerts par les commerçants lors du 6<sup>e</sup> anniversaire du marché, le 7 avril. Le groupe Horizon donnait le tempo dans une ambiance de fête.



Le 7 avril, les bénévoles de l'Association «Plantes en Folies» ont organisé la fête des plantes à l'Hippodrome de la Baie. Une quarantaine de stands variés attendaient les visiteurs venus nombreux chercher de nouvelles idées, nouvelles variétés de plantes, et des objets insolites pour agrémenter leur jardin.



Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont donné une représentation théâtrale à la Salle des Fêtes, le 19 avril. En guise de prix d'entrée, les spectateurs devaient offrir un jouet ou un jeu pour des enfants défavorisés. Fous rires et bonne humeur étaient de mise sur scène et dans le public !



Plus de 300 jeunes du département ont participé au Raid Nature organisé par l'UNSS dans l'agglomération. Durant trois jours, Ils étaient hébergés au complexe sportif et dinaient à la restauration scolaire. Agents et élus ont mis la main à la pâte pour offrir de belles conditions de séjour aux jeunes sportifs.



## SOMMAIRE

### Agglo - Maisons d'Yffiniac

MAI A VÉLO

SANTÉ ET PRÉVENTION

CO-CONCEVOIR LES ESPACES PUBLICS..... P4

### Actualités municipales

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LA BIODIVERSITÉ ..... P5-6

### Enfance-jeunesse

LES 20 ANS DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

LA KERMESE D'ASSMAT'I BULLES

ÉCOLE SIMONE VEIL : THÉÂTRE ET TENNIS DE TABLE

ÉCOLE SAINT-AUBIN : JO ET JO PARALYMPIQUE

ANIMATIONS ET CAMPS D'ÉTÉ..... P7-8

### Culture

CONCERT «MALO CHANTE BRASSENS»

EXPOSITION «INSTANTANÉS D'AMITIÉS»

RENCONTRE LITTÉRAIRE AVEC FANNY SAINTENOY.....P9

### Sports et loisirs

LA FÊTE DES COURSES

YFFINIAC SÉNIORS EN MOUVEMENT..... P10

### Bloc-notes

PASS'ENGAGEMENT

ELECTIONS EUROPÉENNES

MINORITÉ..... P11

Etat-civil/urbanisme/agenda.... P12

## Biodiversité, la commune "cherche la petite bête"...



La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants et les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Elle comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leur milieu. Elle est donc aussi ancienne que la vie sur Terre.

Parmi les sujets essentiels environnementaux, la biodiversité est une préoccupation majeure dès l'échelle communale. Souvent malmenée par les actions humaines passées et actuelles, elle est au cœur des débats et sa réhabilitation par tous est un enjeu important.

De plus en plus encadrée au niveau législatif, elle relève avant tout du bon sens que la nature nous démontre mais aussi de la connaissance approfondie des milieux naturels. Les élus et les agents d'Yffiniac, sensibles et sensibilisés à sa préservation, en accord avec les préconisations de l'OFB (Office Français de la Biodiversité), mettent en place des réflexions et des méthodes pour son épanouissement.

En lien avec les agriculteurs, il sera planté, sur des espaces appartenant à la commune, des haies bocagères autour des parcelles agricoles. Elles maintiendront ainsi les écosystèmes, préviendront l'érosion, et constitueront des habitats naturels pour de nombreuses espèces animales et végétales. Des hôtels à insectes sont construits en collaboration avec les enfants. L'éco-pâturage mis en place permet un entretien écologique et l'amélioration des sols : une flore différente et variée réapparaît. Des parcelles restent sans tonte pour respecter la faune et la flore qui y vivent. Une gestion différenciée est mise en place ; pas de débroussaillage ou de tontes systématiques, notamment en campagne.

La commune, depuis 2013, n'utilise plus de produits nuisibles à l'environnement, et est certifiée «zéro phyto durable» depuis 2018. Le cimetière du Bourgneuf a bénéficié d'un engazonnement à l'automne qui redonne embellissement et verdure. Au quotidien, les agents oeuvrent pour un meilleur respect de l'environnement et épargnent leur santé par l'utilisation de produits écologiques.

Dans nos jardins aussi, nous pouvons agir pour sauvegarde de la biodiversité. Accepter les pissenlits et herbes folles contribue à la mixité des espèces. Il est possible de semer des graines de fleurs qui pourront prendre la place de ce que l'on appelait «les mauvaises herbes». Semer des fleurs, comme des érigerons, dans des interstices de trottoirs par exemple, ou sur des parties de pelouse non tondues qui feront la joie des abeilles, insectes et autres petites bêtes évoluant en l'air ou sous terre. Nous saluons d'ailleurs, la démarche de Saint-Brieuc Armor Agglomération de réaliser un Atlas de la Biodiversité (voir p.5). La conservation de la biodiversité est un enjeu porté par tous, pour le plaisir des yeux, le respect de notre santé et de la nature.

**Daniel Ogier,**  
Adjoint au Développement Durable  
et à l'Urbanisme

## À NOTER

### Cérémonie du 8 mai 2024

---

La cérémonie commémorative  
du 79<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire  
de la Seconde Guerre mondiale  
se déroulera  
Mercredi 8 mai à 11h30  
au Monument aux morts.

## Mai à vélo

# Rendez-vous mercredi 15 mai



Une 4<sup>e</sup> édition de « Mai à vélo » s'organise partout en France. Saint-Brieuc Armor Agglomération participe à ce mois festif et va à la rencontre des habitants le mercredi 15 mai devant la Maison du Vélo à Saint-Brieuc.

**Des balades à vélo de 45 minutes sont organisées, à 11h, 12h45 et 14h30.**

3 balades à vélo sont organisées sur la voie verte « Hentig Glas », à proximité de la Gare de Saint-Brieuc. Les participants sont invités à se présenter avec leur vélo à l'un des créneaux suivants : 11h, 12h45 ou 14h30 pour effectuer un aller-retour de 5 km sur la voie verte.

Le point de départ se situe à la Maison du Vélo, sur le parvis de la Gare SNCF. Chaque groupe est limité à 10 personnes et les moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

**Rendez-vous sur le parvis de la gare de Saint-Brieuc**

**Pour participer, pensez à vous inscrire par e-mail : [justin.lecuyer@sbaa.fr](mailto:justin.lecuyer@sbaa.fr)**

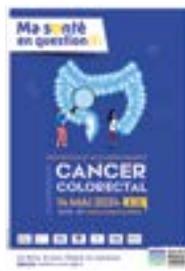


**Le vélo à Saint-Brieuc Armor Agglomération, ce sont :**

- Plus de 220 kms d'aménagements cyclables ;
- 24 abris couverts et 3 abris sécurisés de stationnement vélos (Plédran, Yffiniac, Langueux, Pordic, Saint-Brieuc...)
- Une Maison du Vélo ;
- 4 stations de recharge de Vélo à Assistance Électrique pour 40 vélos.

Dès 2006, le 1<sup>er</sup> Plan de Déplacements Urbains (PDU) affirme l'ambition d'une politique en faveur d'une mobilité plus durable sur notre territoire. En 2009, le schéma directeur cyclable du PDU fait émerger des orientations en faveur des mobilités douces. Ambition réaffirmée en 2021 lors de la révision de ces documents répondant aux besoins des habitants et d'un territoire attractif en mutation (évolution du logement, des activités et donc des besoins en déplacements). La ligne de bus TEO (Transports Est Ouest), ses aménagements partagés, l'ouverture de la Maison du vélo et son service de location de vélos sur le parvis de la gare, le service Vélo'Baie et ses 4 stations de vélos électriques en libre service, la nouvelle voie verte Hentig Glas, la prime à l'achat de vélos électriques, les installations de parking à vélos... font notamment partie des actions engagées par l'agglomération. En parallèle, le réseau TUB propose un nouveau service en saison estivale qui acceptera les vélos sur les lignes des rosaires R et la ligne 20 vers Hillion.

## Santé et prévention



Parce que s'informer permet de comprendre et de prévenir, Saint-Brieuc Armor Agglomération vous propose une conférence sur le cancer colorectal. Des professionnels de santé répondront à vos questionnements sur ce sujet.

**Mardi 14 mai de 18h30 à 20h**  
**Espace Palante à Hillion**

## Transport scolaire pour les élèves et étudiants en situation de handicap

Dans le cadre du transport des élèves scolarisés en Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire (ULIS école – collège – lycée) ou en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), nous vous informons que les frais de transport peuvent être pris en charge.

**Plus d'infos sur le site Internet de la commune.**

## MAISONS D'YFFINIAC

## Co-concevoir les espaces publics

# Pour penser le bourg de demain

Dans le cadre du projet d'aménagement des espaces publics en lien avec les Maisons d'Yffiniac, le 16 avril se sont tenus deux ateliers participatifs de co-construction des scénarios (4<sup>e</sup> temps de rencontre avec la population). Un premier avec des enfants et des seniors et un deuxième ouvert à la population. L'objectif était de réfléchir collectivement à des pistes de programmation des espaces publics sur les secteurs du complexe sportif et du centre bourg, en lien avec les futures Maisons d'Yffiniac, comprenant les rues de Penthièvre et Monseigneur le Mée, jusqu'au parc Au Fil de l'Eau. Les participants ont donc pu réfléchir à l'organisation de l'espace en terme de circulation, tout en positionnant du mobilier urbain, de la végétation, ou tout autre aménagement propice à une diversité d'usages. Cette réflexion a été guidée par 4 thématiques visant à concevoir des espaces publics favorables à la santé de toute la population : une commune stimulante, apaisée, partagée et respirable. Différents scénarios ont émergé. Les cabinets d'étude Ersilie, Villanthrope et Okaré ingénierie devront les étudier avant de les soumettre pour avis et débat à l'occasion d'un nouvel atelier public, programmé mardi 28 mai. Vous êtes tous invités à y participer.

**Retenez la date : mardi 28 mai - 19h - Salle du Conseil.**



## Biodiversité

### Des actions pour la préserver

Gestion différenciée des espaces verts, éco-pâturage, hôtel à insectes, enherbement des allées du cimetière du Bourgneuf... la commune poursuit son engagement en faveur de la protection de la biodiversité à travers différentes actions.



Hôtel à insectes au complexe sportif



Tonte partielle au lotissement des Jearnottes



Engazonnement des allées du cimetière du Bourgneuf



Eco-pâturage dans des parcelles communales

## Un Atlas de la Biodiversité Intercommunal Pour un inventaire des milieux et des espèces

Saint-Brieuc Armor Agglomération s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABI) sur les 32 communes du territoire, dans la lignée des travaux menés sur les communes de Plérin, Saint-Brieuc et Plédran. Pour mener à bien ce projet d'inventaire, l'agglomération s'est entourée de VivArmor Nature qui conduit la mission en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Brest, le Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricains et le Groupe Mammalogique Breton. Cette démarche, conduite sur deux ans, sera menée en plusieurs phases : un pré-diagnostic, des inventaires sur le terrain, et une approche plus fonctionnelle avec l'élaboration de préconisations.

### Une démarche qui nous concerne tous.

À travers les diverses actions de gestion et d'aménagement d'éléments du paysage (prairies, boisements, mares, bandes enherbées, haies bocagères, etc), les propriétaires privés sont des acteurs incontournables dans la préservation de la biodiversité. En tant que citoyen, la démarche d'Atlas de la Biodiversité Intercommunale nous concerne donc tous ! Dans les semaines à venir, il est probable que vous rencontriez sur le terrain des scientifiques travaillant sur ce diagnostic. Nous vous remercions par avance de bien vouloir leur réserver votre meilleur accueil.



Plantations à la Maison médicale

## La gestion différenciée des espaces verts

### Classifier pour mieux respecter

La classification des espaces verts contribue à la préservation de la biodiversité. On sait désormais que les aménagements paysagers dits «au cordeau», entretenus de façon trop structurée entraînent la disparition des espèces nécessaires à la vie. A vouloir se débarrasser des herbes folles et des petites bêtes de nos plantations, nous nous privons d'une biodiversité harmonieuse. En France, par exemple, les populations d'insectes utiles à la chaîne alimentaire et aux écosystèmes ont décliné de près de 80%, alors qu'elles constituent l'alimentation principale des oiseaux. Nous avons tous un rôle à jouer pour le maintien des espèces. Poser un regard bienveillant plutôt que réprobateur sur ces populations animales ou végétales adoucit aussi le quotidien et les contraintes. La commune y veille particulièrement et pratique la gestion différenciée selon quatre catégories.

**Plus de détails sur le site internet de la commune d'Yffiniac, rubrique Au quotidien/développement durable et environnement/la gestion différenciée des espaces verts.**

#### Catégorie 1 : Les jardins structurés

Axés sur le fleurissement et l'accueil en centre bourg ou sur les ronds-points, ses massifs interpellent par leurs couleurs et leurs variétés esthétiques. Ils sont paillés afin de limiter l'arrosage et le développement des plantes dites indésirables

#### Catégorie 2 : Les jardins d'accompagnement

Ils répondent aux besoins fonctionnels des habitants, comme au parc Au fil de l'Eau ou dans des chemins usuels. Les aires et allées sablées sont désherbées régulièrement avec une tolérance aux plantes dites indésirables.

#### Catégorie 3 : Les jardins champêtres

Il s'agit d'espaces champêtres inspirés de l'environnement à proximité (haies bocagères, chemins creux). Les arbustes reçoivent une taille paysagère annuelle pour certains.

#### Catégorie 4 : Les jardins de nature

Ce sont des zones de grandes structures paysagères naturelles telles que des boisements, prairies, ou zones humides, à fonction écologique. Le jardinier se limite à assurer la sécurité des promeneurs et à rajeunir la végétation.

## Urbanisme - Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

### Construire le territoire de demain

Adapter notre développement aux capacités de notre milieu naturel, redynamiser nos centre-bourgs, permettre un accès aux services et développer les modes de déplacements, organiser géographiquement la production de logements : le PLUi permet de réguler nos activités pour offrir un cadre de vie qui convienne à tous.

#### Concertation des communes & enquête publique

La phase de concertation préalable est à présent achevée et Saint-Brieuc Armor Agglomération n'étudie plus les demandes de particuliers à ce stade. En effet, le projet de PLUi, dans sa version arrêtée par le Conseil d'agglomération du 29 février 2024, est actuellement soumis à l'avis des 32 communes, des services de l'État et des Personnes Publiques Associées.

Par la suite, le dossier sera soumis à une enquête publique, qui devrait avoir lieu en septembre 2024.

Le projet de PLUi (dans sa version du 29 février 2024) est consultable en téléchargement sur le site internet de la commune ou de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Cette version du document ne peut pas être considérée comme définitive. Nous vous invitons donc, à préparer vos remarques

que vous pourrez transmettre à la commission d'enquête dès la rentrée 2024, si vous souhaitez qu'elles soient examinées.

Plus d'informations sur le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération, rubrique «comprendre l'Agglomération/les grands projets/plan local d'urbanisme intercommunal-plui».

#### 2025, de nouvelles règles d'urbanisme

Construction, extension, abri de jardin, piscine...

Avant de solliciter un permis de construire ou autre autorisation, renseignez-vous auprès de la mairie. En effet, selon votre projet, la zone géographique, le type de construction, le raccordement,... des règles d'urbanisme s'appliquent.



## Santé - Clinique du Val Josselin

### Une nouvelle offre de médecine générale

La Clinique du Val Josselin informe de la création de plages de consultations de médecine générale à destination de la population. Ces plages sont ouvertes au sein du pôle de consultations externes.

Cette offre est assurée par le Docteur Marianna Kurghinyan, médecin généraliste, salariée de l'établissement.

Les consultations, proposées uniquement l'après-midi, peuvent être prises sur Doctolib.fr.

## Emploi

### L'entreprise Laïta recrute

Multi-spécialiste du lait, l'entreprise Laïta, connue notamment pour sa marque Paysan Breton, lance une campagne de recrutement. Les professionnels viendront à la rencontre des candidats potentiels

**Judi 6 juin de 10h à 12h**

**Parking de l'Évidence.**

Stationnés à bord de leur véhicule aux couleurs de Laïta, ils vous présenteront l'entreprise, la variété des métiers proposés ainsi que les opportunités de recrutement.



## Maison de la Petite Enfance Des animaux chez les tout-petits



C'est toujours une joie pour les enfants d'approcher les animaux, les toucher, les caresser. Des séances de médiation par l'animal sont au programme ce printemps. Au contact des animaux éduqués par Floriane, les tout-petits ont, pour certains, vaincu leur peur, ajuster leurs gestes, fait preuve de patience et de concentration. Brosser un poney demande de l'attention, du respect et de la douceur : de nouveaux apprentissages !



## La Maison de la Petite Enfance fête ses 20 ans !!! Samedi 29 juin de 10h à 14h

Des animations sont au programme : sculpteur de ballons, maquillage, musique, photomaton et gourmandises...

Enfants, parents et personnel qui ont fréquenté la Crèche depuis son ouverture en 2004 sont invités pour de joyeuses retrouvailles dans une ambiance festive !

**Contact : mpe@yffiniac.bzh**



## Kermesse ouverte à tous Asmat i'Bulles invite tous les petits



## Kermesse d'Assmat' l Bulles Dimanche 19 mai de 14h à 18h à la Salle des Fêtes

Une kermesse ouverte à tous est organisée par l'association Assmat' l Bulles afin de financer les activités des enfants tout au long de l'année. Des animations «A tous les coups on gagne» à 1 € pour toute la famille : structure de motricité, pêche à la ligne, jeu de dés à cases, jeu de bâtons Fort Boyard, chamboule-tout...et une grande tombola avec de nombreux lots, le tirage aura lieu à 17h. Un goûter sera offert aux enfants .

## École Simone Veil Activités Théâtre et Tennis de Table



Plusieurs classes ont bénéficié de quatre séances d'initiation au tennis de table proposées par le club d'Yffiniac et financées par l'Amicale laïque. Les interventions de qualité, encadrées par plusieurs membres du club, ont permis de découvrir l'activité pour certains, voire de se perfectionner pour d'autres. L'envie de s'inscrire au club l'année prochaine a été également évoquée par les pongistes en herbe.



Dans le cadre de leur projet en éducation artistique et culturelle, les élèves des deux classes de CP-CE1 de Mme Bertin et Mme Troël ont bénéficié de 12 séances de théâtre avec l'intervenante Sandra Enel de la compagnie Gazibul. L'objectif de ces séances est de réinvestir en classe les outils utilisés au théâtre. En suivant le fil rouge d'un album, de nombreuses compétences sont ainsi travaillées, en expression orale et corporelle par exemple. Ce travail permet de rendre les enfants capables d'articuler, de dire, d'utiliser leur corps pour parler, d'écouter les autres. Durant ces séances, les élèves apprennent à construire un message, créer, improviser oralement et seront également capables d'analyser leurs créations. A l'issue de ces séances, une restitution a eu lieu et a été présentée aux parents le 16 avril à la salle du Belvédère. Au-delà de favoriser leur rencontre avec des métiers, des lieux, il s'agit de donner l'occasion aux élèves de s'essayer, même de façon courte et expérimentale, à une pratique qui engage le corps et les sens.

## École Saint-Aubin Jeux olympiques et paralympiques



Le 16 avril, des élèves du CHM et les élèves de la classe de CE2/CM1 de Sophie Risoan de l'école Saint-Aubin ont participé à une journée sportive en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques dans la salle Maryvonne Dupureur. Valérie Allio avait programmé une animation autour du basket-fauteuil. D'autres ateliers mettaient en lumière le sport avec un handicap auditif, visuel ou moteur.



## Animations et camps d'été L'équipe d'animation de l'été 2024 est prête !



L'été approche et les programmes des animations sont déjà calés. Pensez à vous inscrire !

- **Pré-inscriptions aux camps** Du mardi 14 mai au jeudi 16 mai 12h, uniquement par mail enfancejeunesse@yffiniac.bzh. Les informations sont consultables sur l'affiche et le portail famille.
- **Inscriptions aux accueils de loisirs** du 3 au 21 juin uniquement sur le portail famille.
- **Inscriptions à l'Antrejeunes** Le samedi 15 juin de 9h à 11h30 au complexe sportif.



## Concert - L'œuvre de Georges Brassens revisitée

### Malo chante Brassens

On pensait bien connaître Georges Brassens, on le redécouvre.

Deux musiciens expérimentés - des centaines de concerts pour chacun - qui se régaleront sur scène à souligner la beauté des textes de Brassens et révéler la richesse de ses musiques.

Des voix mixtes et des instruments acoustiques : violon-violoncelle (Caroline Lacroix), chant-guitare (Jérôme Arnould).

Jamais Jérôme (l'auteur-compositeur-interprète du groupe) n'a manqué de rendre hommage au poète sètois. Il faut dire qu'il connaît bien son sujet puisqu'il lui a consacré une thèse de littérature française ainsi qu'un livre «Brassens et la camarade».

Dans la revue "Les Amis de Georges", on peut lire : «Quelle découverte que Malo ! L'excellence est au rendez-vous et il s'agit incontestablement de l'un des meilleurs groupes entendus depuis très longtemps. Les chansons sont simplement superbes. Jérôme Arnould et ses musiciens sont de ceux que l'on n'oublie pas, parmi les meilleurs interprètes de Brassens, les plus attachants.»

**Samedi 18 mai - 11h - Le Patio - Gratuit - Réservation conseillée**



## Fête de la Musique

Vendredi 21 juin

Esplanade du Patio

Musiciens, chanteurs amateurs ou non, vous avez envie de vous produire sur une scène ?

Les inscriptions sont ouvertes.

Contact au

02 96 72 73 36



## Prix Cézam

### Rencontre littéraire avec Fanny Saintenoy



En partenariat avec la librairie La Cédille de Lamballe et dans le cadre du Prix Cézam, l'autrice Fanny Saintenoy présentera son roman «Les clés du couloir», publié en 2023.

**Rencontre dédicace**  
**Samedi 1<sup>er</sup> juin à 10h30**  
**Le Patio - Entrée libre**

## Borne ID Touch

### Une borne tactile en accès libre

Depuis le mois de mars et jusqu'en août 2024, une borne ID\* est installée dans les locaux de la Médiathèque. Il s'agit d'une plateforme permettant d'écouter gratuitement des artistes diffusés grâce à des labels indépendants. Elle permet également aux usagers un accès facile et ludique à de nombreuses ressources : chanson française, jazz, rocks... Et même des histoires et contes traditionnels.

\*ID pour Identifiant

**Le Patio - Gratuit**



## Une exposition sur le jumelage

### Instantanés bavarois

Le service culturel et le Comité de Jumelage vous présentent une exposition autour du jumelage Yffiniac-Wackersberg. Retour en images sur plus de trente ans de relations amicales entre la Bretagne et la Bavière. Chaque année, les rencontres sont l'occasion de partager les coutumes de ces deux régions d'Europe, éloignées de plus de 1 300 km.

**Une exposition dans les murs du Patio et hors les murs dans le centre-bourg.**

**Du 22 mai au 22 juin - Le Patio - Entrée libre**



Les 2 comités de jumelage réunis devant la mairie lors d'une nouvelle rencontre

## Association des Courses hippiques de la Baie Attribution du Label EquuRES



Remise du label EquuRES échelon Engagement à Daniel Cherdo, Président, et aux bénévoles de l'association

Grâce au dévouement des bénévoles et à la qualité des infrastructures, l'hippodrome de la Baie, équipement de Saint-Brieuc Armor Agglomération, créé en 1990, a reçu le label EquuRes. Avec ses deux pistes, une en sable pour les courses de trot, et une en herbe pour les courses de galop et d'obstacles, l'hippodrome de la Baie possède de nombreux points forts, comme la récupération des eaux de pluie sur les toitures utilisées pour l'arrosage de la piste en sable et la présence de panneaux solaires sur une grande partie de la toiture. Pour permettre cette labellisation, des bonnes pratiques en faveur de l'environnement et du bien-être animal ont aussi été mises en place.

## La 19<sup>e</sup> édition de la Fête des courses jeudi 9 mai

Découvrez ou redécouvrez, en famille ou entre amis, l'hippodrome de la Baie sous une ambiance de fête. Sept courses au programme et l'animation de ce bel espace en plein air assureront un spectacle de grande qualité. Le village des enfants offrira une myriade d'activités : maquillage, structures gonflables, barbe à papa, baptême de poney, goûter gratuit.

**Jeudi 9 mai à partir de 14h - 6€ - Gratuit pour les moins de 18 ans.**



## Yffiniac Séniors en mouvement

### Venez essayer et pratiquer des sports adaptés

Même si vous n'avez pas assisté aux premières séances, venez bouger en douceur lors des prochaines dates :

- **Basket** salle Bernard Hinault de 10h à 11h, les jeudis 16, 23, 30 mai ; 6, 13, 20, 27 juin ; 4 juillet
- **Taïso** au Dojo de l'Hermine, complexe sportif, 16h à 17h le jeudi 16 mai
- **Marche avec Les Amis de la Baie**, salle Triskell, 14h le jeudi 30 mai
- **Tennis de table**, salle des Choucas, complexe sportif, 14h à 16h le jeudi 13 juin



## Yffiniac Judo

### Tournoi de l'Hermine



Le 7 avril, une cinquantaine de personnes se sont mobilisées pour la réussite de la 16<sup>e</sup> édition du tournoi qui s'est déroulé dans la salle Bernard Hinault. 430 judokates et judokas ont foulé les tatamis yffiniacais.

## La Redadeg

### Une course pour la promotion de la Langue bretonne

Le 21 mai, la Redadeg traversera Yffiniac vers 21h. Les coureurs à pied emprunteront plusieurs rues du centre-bourg. La formule est un relais de 2 222 km traversant 300 communes de Bretagne. Pour sa 9<sup>e</sup> édition, elle partira le 17 mai de la pointe du Raz pour une arrivée à Morlaix, le 25 mai. Il n'y a pas de compétition, l'enjeu est de transporter un message en Breton à travers la Bretagne, sans s'arrêter. Le kilomètre est vendu 120 € aux particuliers, aux associations ou aux entreprises pour soutenir la Langue bretonne et le Gallo.

**Attention, la circulation des véhicules sera perturbée, du mardi 21 mai de 20h à 22h, le temps du passage de la course.**



## Pass'Engagement

### Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2024

Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, le pass'Engagement est un dispositif départemental cofinancé par le Département des Côtes d'Armor et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Il vise à la fois à renforcer la solidarité et le lien social et à permettre aux jeunes Costarmoricain(e)s de financer un projet personnel ou professionnel. Ainsi, en échange de quelques heures de bénévolat (minimum 2 heures par semaine de septembre 2024 à juin 2025) dans des secteurs tels que l'aide aux personnes âgées et/ou handicapées, l'encadrement d'activités culturelles, sportives ou environnementales ou encore l'aide aux devoirs, les jeunes pourront recevoir une bourse allant jusqu'à 1 200 € pour financer leur projet.

#### Qui peut en bénéficier ?

Tous les jeunes de 16 ans à 25 ans domiciliés en Côtes d'Armor depuis plus de 6 mois et quel que soit leur situation.

#### Quel type de projet ?

Il peut s'agir du permis de conduire, d'un logement, d'une formation au BAFA, d'un achat d'une voiture...



#### Comment en bénéficier ?

Une fois le dossier de candidature dûment renseigné et accompagné des pièces demandées, le jeune devra l'adresser avant le 1<sup>er</sup> juin à la référente de la Maison du département de Saint-Brieuc Lamballe : • par voie postale à la Maison du département de Saint-Brieuc/Lamballe à l'attention de Guénaelle Closier - 76 A rue de Quintin - CS 50551 22035 Saint-Brieuc cedex ; • ou par mail : mddspassengagement@cotesdarmor.fr

**Le dossier Pass engagement est téléchargeable sur le site [cotesdarmor.fr/pass-engagement](http://cotesdarmor.fr/pass-engagement)**

Pour toutes informations complémentaires : Guénaelle Closier au 06 73 98 68 71. ou par mail à [guenaelle.closier@cotesdarmor.fr](mailto:guenaelle.closier@cotesdarmor.fr)

## Les élections européennes

### Dimanche 9 juin de 8h à 18h à la Salle des Fêtes



Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour pour 5 ans. Pour pouvoir voter, vous devrez impérativement vous munir d'une pièce d'identité avec une photo : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, et de votre carte d'électeur qui n'est pas obligatoire mais vivement conseillée.

#### Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas venir voter le jour du scrutin, vous pouvez établir une procuration. Le mandant peut donner procuration à un mandataire inscrit sur n'importe quelle liste électorale en France. Le mandataire peut être inscrit sur la liste électorale d'une commune autre que celle où le mandant est inscrit. Cependant, le mandataire devra toujours se déplacer dans le bureau de vote du mandant pour pouvoir voter. Chaque mandataire ne peut disposer que d'une procuration.

Pour toute demande de procuration, le mandant doit renseigner son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui du mandataire. Ce numéro est indiqué sur la carte d'électeur.

#### Où faire établir sa procuration ?

- Soit en ligne depuis son smartphone ou son ordinateur sur le site <http://www.maprocuration.gouv.fr>. La validation de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier.

L'électeur (le mandant) doit se rendre ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité.

- Soit muni d'une pièce d'identité directement à la gendarmerie ou commissariat de police, à l'ambassade pourvue d'une circonscription consulaire pour les Français établis à l'étranger.

MINORITÉ

## Ensemble Imaginons YFFINIAC Demain

Que penser de l'étude urbaine en cours ?

Le Sillon de mars 2024 faisait état d'une étude urbaine, pour penser le centre bourg de demain, sollicitant ainsi les expertises dans les domaines du paysage, de l'architecture, de l'urbanisme inclusif. Les premiers enseignements, issus de cette étude, font état d'une situation en termes d'aménagements urbains qui seraient complètement à revoir.

Ce constat, objet d'une synthèse, nous interroge dans la mesure où l'arrivée des maisons Alzheimer à Yffiniac serait le déclencheur, mettant en lumière les nuisances et incommodités de notre centre ville (traversées insécures usagers exposés aux bruits, etc..) alors même, que celui-ci a fait l'objet récemment d'une requalification « Opération Cœur de Ville » qui avait pour but de créer des améliorations, en termes

de voirie et d'aménagements urbains divers.

Ces réalisations récentes seraient elles insuffisantes ? Reconnaissons, que les abords immédiats et la desserte du complexe sportif méritent d'être requalifiés, au vu de la future implantation des maisons Alzheimer. De là, à penser qu'il faille à nouveau revoir tous les aménagements (routiers, cheminements doux) au-delà de ce périmètre, nous paraît un peu excessif. Sans l'arrivée de cet établissement, la requalification urbaine de notre centre ville aurait elle été évoquée ? La crainte exprimée, que notre budget soit largement sollicité, se fait jour. On peut d'ores et déjà penser, que la seule vente du terrain ne suffira pas à financer, à la fois, la reconfiguration du complexe sportif, les besoins liés aux usages des maisons et cette perspective de vouloir

reconsidérer l'aménagement du centre ville. Nous attendons avec la plus grande attention, les résultats de cette étude qui devraient être le reflet des souhaits exprimés par les citoyens, lors des divers ateliers d'approche du projet. La requalification urbaine : c'est aussi la capacité à accueillir de nouveaux foyers, avec de jeunes enfants, dans notre centre bourg, susceptibles d'alimenter nos écoles dans une période ou malheureusement des classes ferment.

Nous sommes à votre écoute !

Prochaine permanence le samedi 4 mai en mairie à 11h bureau de la minorité municipale  
Tel : 07-82-22-88-16

Mail : [fryffiniac2020@gmail.com](mailto:fryffiniac2020@gmail.com)

Vos élus du groupe minorité

F.Robert D.Lefebvre F.Bouliou P.Rimauro

E.Deslande

## État civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie.

## Recensement citoyen

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes, garçons et filles de nationalité française qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire. Il vous faudra vous munir du livret de famille et de votre carte d'identité.

## Permanence de l'assistante sociale

Le Conseil départemental vous propose les services d'une assistante sociale sur des plages horaires variables selon les mois. L'assistante sociale vous apporte une aide et une information sur vos droits sociaux, vous apporte des conseils et vous guide dans vos démarches. Pour tous renseignements, contacter la mairie au 02 96 72 60 33.

## Permanence du conciliateur de justice

Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous en mairie le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 15h30.

**Rappel de ses missions ?** Le conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté, nommé par ordonnance du Président de la Cour d'Appel. Ce n'est pas un juge, il n'a pas le droit d'imposer un compromis mais peut le proposer dans le but d'éviter une procédure en justice, longue, éventuellement coûteuse, et débouchant sur une décision imposée. Il suit des principes d'impartialité, d'équité, de confidentialité et d'auditions contradictoires pour pouvoir accompagner les deux parties vers une prise de décision. **Il s'agit de rendez-vous privé et gratuit.**  
**Plus d'infos au 02 96 72 60 33**



Etang des Jearnottes

## Mai

Jusqu'au 5 mai - Tennis Boulodrome

**Tournoi de tennis Open de printemps (TCHY)**

Vendredi 3 - 14h - 16h Infos Jeunes

**Informations sur le baby-sitting (Structure Infos Jeunes)**

Vendredi du 3 au 15 mai - Le Patio

**Exposition des créations (Yffiniac Loisirs)**

Mercredi 8 - 11h30 - Monument aux morts

**Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 (Municipalité)**

Mercredi 8 - 14h - 19h Salle des Fêtes

**Fest-deiz - scène ouverte (Les Danses Bretonnes de la Baie)**

Mercredi 8 - Tennis Boulodrome

**Championnat départemental triplettes mixtes (Pétanque Club de la Baie)**

Jeudi 16 - 12h - Salle Triskell

**Repas de printemps (Amis de la Baie)**

Du Jeudi 16 mai au jeudi 4 juillet

**Yffiniac Séniors en Mouvement : programme p.10 (Municipalité - associations)**

Samedi 18 - 11h - Le Patio

**Malo chante Brassens (Service culturel)**

Dimanche 19 - 10h - 12h - Parking de l'Evidence

**Expositions de véhicules (Les Mordus de l'auto-moto)**

Dimanche 19 - 14h - 18h - Salle des Fêtes

**Kermesse (Assmat' l' Bulles)**

Lundi 20 - Tennis Boulodrome

**Concours séniors triplettes hommes, doublettes femmes (Pétanque Club de la Baie)**

Du 22 mai au 22 juin - Le Patio

**Exposition de photos «Instantanés bavarois» (Comité de jumelage)**

Samedi 25 - Complexe sportif

**Fête nationale du mini-basket (USY Basket)**

Mardi 28 mai - 19h - Salle du Conseil

**Atelier débat sur les scénarios de l'aménagement des espaces publics (Municipalité)**

Jeudi 30 - Tennis Boulodrome

**Challenge Ar Pen Goel (Pétanque Club de la Baie)**

## Juin

Samedi 1er - 9h - 13h - Salle des Fêtes

**Collecte de sang (Etablissement Français du Sang)**

Samedi 1er - Complexe sportif

**Finales Coupe de Bretagne (USY Basket)**

Samedi 1er et dimanche 2 - Salle du Belvédère

**Championnat de Bretagne de parties rapides (Echec Passion)**

Dimanche 2

**Grand tournoi de poker (Penthièvre Poker Club)**

Du lundi 3 au jeudi 6 - Complexe Sportif

**Championnat de France de Basket-ball Minimes (UNSS)**

Jeudi 6 - Parking de l'Evidence

**Recrutements (Entreprise Laïta)**



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33  
Ouverte les lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
le jeudi de 8h30 à 12h30 (fermeture l'après-midi), le vendredi de 8h30  
à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h (Etat Civil)  
accueil@yffiniac.bzh - www.yffiniac.bzh

Directeur de la publication : Denis Hamayon - Mise en page : service communication  
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik  
Le Sillon est édité à 2900 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.  
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik  
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.bzh

Prochaine parution : Juin 2024

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard  
le 15 mai 2024 à : communication@yffiniac.bzh